



C'est un maire de Bordeaux à l'allant retrouvé qui a présenté ses vœux à la presse hier. Un exercice où, traditionnellement, Alain Juppé indique ses grandes orientations pour l'année à venir.

Soit 2017, et pas 2020, n'en déplaise aux nombreux journalistes qui ont voulu lui tirer les vers du nez quant à son avenir en politique. Un nouveau mandat ? « À chaque jour suffit son bonheur », a-t-il souri, lui qui semble savourer le retour à « l'aventure municipale » après avoir digéré son échec à la primaire. Tout juste a-t-il concédé qu'il fallait commencer à « préparer la relève ».

Retour aux affaires de Bordeaux, donc (et de la Métropole, qu'il préside). Une ville dont les finances ne s'en sortent pas trop mal en dépit du « contexte contraint » des baisses de dotations de l'État. « La perte cumulée est de 74 millions d'euros depuis 2012, ce qui

représente 20% des recettes de fonctionnement en 2017. Face à cette situation, nous devons maîtriser les dépenses tout en maintenant un niveau d'investissement à hauteur de 80-82 millions d'euros. »

Le maire a assuré que les impôts resteraient inchangés, et les nouvelles recettes viendront de la création d'une taxe de 20% sur les résidences secondaires (5 900 logements), un prélèvement sur le produit des jeux de casino, et de l'extension du stationnement payant. « Le budget 2017 de la ville est solide mais nécessite des efforts d'économie. La ville n'est pas en déficit. Nous devrions revenir à une capacité de désendettement de 7 ans et l'encours de la dette est stabilisé. » Un encours descendu à 890€ par habitant contre 975€ en moyenne dans les villes de plus de 100 000 habitants.

Une “charte du bien construire”

Autre grand dossier pour l'édile, le logement. Car tout en se félicitant de l'arrivée de la LGV et ses 18,5 allers-retours directs par jour, « une vraie navette », il est parfaitement conscient de son impact sur le foncier et les loyers. « Il n'y a pas d'exemple de ville connectée par une LGV dont le dynamisme n'ait été totalement modifié. » Objectif, donc, « construire beaucoup pour stabiliser le marché ». Et à cet effet, il souhaite que la Métropole emboîte le pas de l'Établissement public foncier étendu par la Région à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, ce qui permettra aux maires de choisir leurs opérations foncières à des conditions garanties par l'État, pour un coût par habitant de 5€ jugé « limité ».

Mais « il ne suffit pas de construire, il faut construire mieux » – un œil en direction du nouveau quartier Ginko et de son balcon tombé. Pour ce faire, Alain Juppé entend réunir l'ensemble des professionnels pour établir une « charte du bien construire à Bordeaux », abordant la question de la qualité (matériaux...) mais aussi de la formation et des conditions de travail des ouvriers.

« Pas cher et réversible »

Autre défi, la mobilité. Les efforts consentis par la Métropole ces dernières années ont « fait chuter la part modale de l'automobile de 20% ». Mais si les infrastructures routières vont encore avancer en 2017 – bretelle d'accès au stade Matmut, poursuite de l'extension à 2 x 3 voies de la rocade jusqu'au pont d'Aquitaine, préparatifs sur les rives du pont Jean-Jacques-Bosc (dont le nom définitif devrait faire l'objet d'une consultation publique) – les alternatives à la voiture vont aussi bon train : bus à haut niveau de service (BHNS) Saint-Aubin-du-Médoc–Caudéran, liaison Gradignan–Cenon, extension de la ligne A du tram jusqu'à l'aéroport.

Surtout, Alain Juppé a confirmé la fermeture du pont de pierre en août-septembre. « L'an dernier, on m'avait dit "ce n'est pas le moment", cette année on me le dit encore. Pourtant toutes les conditions sont réunies. J'entends bien les crispations que cela génère mais c'est dans la logique des choses. » Bien que la circulation des voitures ait baissé de 30% sur le pont depuis 2012, sa configuration est « accidentogène pour les piétons et les vélos ». Sans compter les travaux du pont qui se profilent à l'horizon. Expérimentons et nous verrons, a répété Juppé, avec cet argument massue : « Ça ne coûte pas cher et c'est réversible à tout moment. » Il lui reste six mois pour préparer cet essai – en concertation avec les riverains et les commerçants.

Dernier grand défi, l'emploi : les domaines du numérique, du tourisme ou du commerce/artisanat sont autant de moteurs qui ont bien contribué à la création de 10 841 emplois sur l'agglomération ces deux dernières années. Cette année, l'effort métropolitain ira notamment en direction de l'Aéroparc et Inno Campus avec 9 millions d'euros investis grâce à un pacte avec l'État.

« Marge de progression »

Derrière ces grands dossiers, le maire n'en a pas oublié la vie quotidienne des Bordelais. Les familles en premier lieu : ouverture d'une centaine de places de crèche, ouverture probable à la rentrée de 25 nouvelles classes – absorbée par l'ouverture de l'école Barbey et les ouvertures d'installations provisoires à Alfred-Daney et rive droite.

Les constructions d'équipements culturels et sportifs suivent leur cours. Seule annonce nouvelle, dans un tout autre domaine, celle de la création d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile de 80 places à Bastide-Niel, sous l'égide du CCAS.

La propreté, enfin, « relativement bonne mais pas encore satisfaisante dans le cœur historique ». S'il y a « marge de progression », le maire de Bordeaux la voit du côté de l'identification électronique des bacs, mais celle-ci ne restera qu'expérimentale en 2017.

Sébastien Le Jeune

Photo : Fini les primaires – « sans regret ni amertume » : retour à Bordeaux avec le sourire © Guillaume Bonnaud / Sud Ouest